

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04548

Numéro SIREN : 538 787 912

Nom ou dénomination : A.R.T

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/026665

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	33 838	33 838			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	138 688	85 975	52 713	65 191	12 478 19.14
	Immobilisations en cours	1 100		1 100	1 100	
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	8 472		8 472	8 472	
Total II		182 097	119 813	62 285	74 763	12 478 16.69
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	829 596		829 596	520 322	309 274 59.44
	Autres créances	309 732		309 732	756 288	446 556 59.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités					
	Charges constatées d'avance (3)	119 083		119 083	130 359	11 277 8.65
	Total III	1 258 410		1 258 410	1 406 969	148 559 10.56
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 440 508	119 813	1 320 695	1 481 732	161 037 10.87

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	131 600	131 600		
	Report à nouveau	2 030 118	1 312 982	717 136	54.62
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	258 355	717 136	458 781	63.97
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 101 874	1 843 518	258 355	14.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		2 750 11 967	2 750 2 483	100.00 20.75
	Total III	14 450	14 717	267	1.81
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 321	1 698	623	36.69
	Emprunts et dettes financières diverses	1 740 676	1 694 890	45 786	2.70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352 722	262 379	90 343	34.43
	Dettes fiscales et sociales	1 257 193	1 318 015	60 822	4.61
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	55 207	33 551	21 655	64.54
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 408 119	3 310 533	97 585	2.95
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 320 695	1 481 732	161 037	10.87

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 408 119

3 310 533

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 560 747		3 560 747	3 003 295		557 452	18.56
Chiffre d'affaires NET	3 560 747		3 560 747	3 003 295		557 452	18.56
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			71 290			71 290	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 172	70 158		22 986	32.76
Autres produits			11 731	881		10 850	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 690 941	3 074 334		616 607	20.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 247 359	1 297 786		50 428	3.89
Impôts, taxes et versements assimilés			80 612	98 624		18 012	18.26
Salaires et traitements			1 982 947	1 918 247		64 700	3.37
Charges sociales			465 270	400 212		65 059	16.26
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 478	18 335		5 857	31.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				8 125		8 125	100.00
Autres charges			11	2 743		2 732	99.60
Total des Charges d'exploitation (II)			3 788 677	3 744 071		44 606	1.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			97 736	669 737		572 001	85.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	25 625	17 251	8 374	48.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	25 625	17 251	8 374	48.54
2. Résultat financier (V-VI)	25 625	17 251	8 374	48.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	123 361	686 988	563 627	82.04
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 750		2 750	
Total VII	2 750		2 750	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	123 776	30 148	93 629	310.57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 968		13 968	
Total VIII	137 744	30 148	107 597	356.90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	134 994	30 148	104 847	347.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 693 691	3 074 334	619 357	20.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 952 046	3 791 470	160 576	4.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	258 355	717 136	458 781	63.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

25 625 16 604

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conséquence et impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau de trésorerie à la clôture 2021, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences éventuelles sur nos activités. Certaines des récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Ces événements sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Enfin, la Société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Modification de la recommandation 2013-02 (PIDR)

Le 17 novembre 2021, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a mis à jour sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires en introduisant un nouveau choix de méthode :

- Relatif à la période de répartition des droits à prestations ;
- Pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'année de services consécutives. Dans le cadre de ces régimes, la société applique déjà l'étalement de l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Cette mise à jour n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31.12.2021.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2021 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING, société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	11 967	13 968	11 485		14 450
Autres provisions pour risques et charges	2 750		2 750		
TOTAL	14 717	13 968	14 235		14 450
TOTAL GENERAL	14 717	13 968	14 235		14 450
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles					
		13 968	11 485 2 750		

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	408 155
Autres créances	624
Total	408 779

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 321
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 237
Dettes fiscales et sociales	944 827
Autres dettes	55 207
Total	1 049 591

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	119 083
Total	119 083

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 126 382-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	717 136-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 843 518-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 843 518-
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	258 355-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 101 873-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	258 355-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	258 355-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	3 560 747
Total	3 560 747

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	3 560 747
Total	3 560 747

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	73
Total	76

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	25 625	
Dont entreprises liées	25 625	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2021, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 13 569€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 883€ est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
52 à 59 ans	6 à 13 ans	13 569
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		13 569

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU		
Total	2 750	78750000
Charges exceptionnelles	2 750	
- IND LICENCIEMENT/RUPTURE CONV/TRANSACTION	123 536	67180000
- CONTRAVENTIONS	240	67120000
- PROVISION IFC	13 968	68750000
Total	137 744	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTORATIONS FILIALES	17 467
REFACTORATIONS FORMATIONS	4 354
REMBT CPAM/MUTUELLE	11 623
AUTRES	1 964
Total	35 408

A.R.T

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 787 912

AFFECTATION DU RÉSULTAT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Affectation du résultat

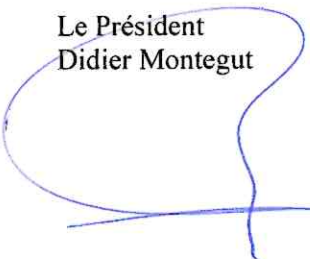
L'associée unique décide d'affecter la perte de 258.355 € au poste de report à nouveau débiteur qui passe ainsi de (2.030.118) € à (2.288.473) €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2022.

Le Président
Didier Montegut





A.R.T.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.T.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.T.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.T. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	33 838	33 838				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	138 688	85 975	52 713	65 191	12 478	19.14
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours	1 100		1 100	1 100		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 472		8 472	8 472		
	Total II	182 097	119 813	62 285	74 763	12 478	16.69
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	829 596		829 596	520 322	309 274	59.44
	Autres créances	309 732		309 732	756 288	446 556	59.05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	119 083		119 083	130 359	11 277	8.65
	Total III	1 258 410		1 258 410	1 406 969	148 559	10.56
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 440 508	119 813	1 320 695	1 481 732	161 037	10.87

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	131 600		131 600			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 030 118		1 312 982		717 136	54.62
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	258 355		717 136		458 781	63.97
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	2 101 874		1 843 518		258 355	14.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			2 750 11 967		2 750 2 483	100.00 20.75
	Total III	14 450		14 717		267	1.81
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 321		1 698		623	36.69
	Emprunts et dettes financières diverses	1 740 676		1 694 890		45 786	2.70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352 722		262 379		90 343	34.43
	Dettes fiscales et sociales	1 257 193		1 318 015		60 822	4.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	55 207		33 551		21 655	64.54
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 408 119		3 310 533		97 585	2.95
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 320 695		1 481 732		161 037	10.87

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 3 408 119 3 310 533

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 560 747		3 560 747	3 003 295		557 452	18.56
Chiffre d'affaires NET	3 560 747		3 560 747	3 003 295		557 452	18.56
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			71 290			71 290	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 172	70 158		22 986	32.76
Autres produits			11 731	881		10 850	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 690 941	3 074 334		616 607	20.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 247 359	1 297 786		50 428	3.89
Impôts, taxes et versements assimilés			80 612	98 624		18 012	18.26
Salaires et traitements			1 982 947	1 918 247		64 700	3.37
Charges sociales			465 270	400 212		65 059	16.26
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 478	18 335		5 857	31.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				8 125		8 125	100.00
Autres charges			11	2 743		2 732	99.60
Total des Charges d'exploitation (II)			3 788 677	3 744 071		44 606	1.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			97 736	669 737		572 001	85.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	25 625		17 251		8 374	48.54
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	25 625		17 251		8 374	48.54
2. Résultat financier (V-VI)	25 625		17 251		8 374	48.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	123 361		686 988		563 627	82.04
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 750				2 750	
Total VII	2 750				2 750	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	123 776		30 148		93 629	310.57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 968				13 968	
Total VIII	137 744		30 148		107 597	356.90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	134 994		30 148		104 847	347.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 693 691		3 074 334		619 357	20.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 952 046		3 791 470		160 576	4.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	258 355		717 136		458 781	63.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conséquence et impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau de trésorerie à la clôture 2021, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences éventuelles sur nos activités. Certaines des récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Ces événements sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Enfin, la Société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Modification de la recommandation 2013-02 (PIDR)

Le 17 novembre 2021, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a mis à jour sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires en introduisant un nouveau choix de méthode :

- Relatif à la période de répartition des droits à prestations ;
- Pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'année de services consécutives. Dans le cadre de ces régimes, la société applique déjà l'étalement de l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Cette mise à jour n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31.12.2021.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2021 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING, société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	11 967	13 968	11 485		14 450
Autres provisions pour risques et charges	2 750		2 750		
TOTAL	14 717	13 968	14 235		14 450
TOTAL GENERAL	14 717	13 968	14 235		14 450
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles			11 485		
		13 968	2 750		

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	408 155
Autres créances	624
Total	408 779

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 321
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 237
Dettes fiscales et sociales	944 827
Autres dettes	55 207
Total	1 049 591

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	119 083
Total	119 083

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 126 382-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	717 136-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 843 518-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 843 518-
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	258 355-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 101 873-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	258 355-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	258 355-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	3 560 747
Total	3 560 747

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	3 560 747
Total	3 560 747

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	73
Total	76

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	25 625	
Dont entreprises liées	25 625	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2021, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 13 569€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 883€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
52 à 59 ans	6 à 13 ans	13 569
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		13 569

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	2 750	78750000
Total	2 750	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT/RUPTURE CONV/TRANSACTION	123 536	67180000
- CONTRAVENTIONS	240	67120000
- PROVISION IFC	13 968	68750000
Total	137 744	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	17 467
REFACTURATIONS FORMATIONS	4 354
REMBT CPAM/MUTUELLE	11 623
AUTRES	1 964
Total	35 408

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : ART												Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I						CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II						KD	33 838	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	113 598	KW		KX				
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	25 090	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH	1 100	LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	139 788	LO		LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	8 472	1U		1V					
TOTAL IV						LQ	8 472	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	182 097	0H		0J					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		C0		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	33 838	1X	33 838			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	113 598	MO	113 598		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	25 090	MU	25 090		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	1 100	NB	1 100			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III				IY		NG		NH	139 788	NI	139 788			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W			
		Autres participations				I0		0X		0Y		0Z			
Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	8 472	2G	8 472				
TOTAL IV				13		NJ		NK	8 472	2H	8 472				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K		0L	182 097	0M	182 097				

Désignation de l'entreprise : ART

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	33 838	PF		PG		PH	33 838
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	56 539	QE	10 180	QF		QG	66 719
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 958	QM	2 298	QN		QO	19 256
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	73 497	QV	12 478	QW		QX	85 975
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	107 335	ØP	12 478	ØQ		ØR	119 813

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1		N2			N3	N4		N5		N6	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6			P7	P8		P9		Q1	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1		R2			R3	R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8			S1	S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6			S8	S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2			U4	U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9			V1	V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7			V8	V9		W1		W2	
	Emballages récup.et divers	W4		W5			W6	W7		W8		W9	
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					NO	
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ART

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	11 967	4Y	13 968	4Z	11 485	5A	14 450
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	2 750	5W		5X	2 750	5Y	
	TOTAL II	5Z	14 717	TV	13 968	TW	14 235	TX	14 450
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	14 717	UB	13 968	UC	14 235	UD	14 450
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF	11 485		
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ	13 968	UK	2 750		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ART

Néant

*

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

8 472

(0)

8 472

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

1

2

3

1 266 882

VU

1 258 410

VV

8 472

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

VG

VH

2 321

2 321

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

1 940

1 940

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

352 722

352 722

Personnel et comptes rattachés

8C

798 413

798 413

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

436 412

436 412

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

8E

VW

VX

VQ

6 456

15 912

6 456

15 912

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

1 738 736

1 738 736

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

8K

55 207

55 207

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

3 408 119

VZ

3 408 119

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VJ

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Dossier N° ART en Euros.